

## Assemblée générale 2023 du 01.03.2023 - 20:15

Restaurant La Croix Fédérale – Le Crêt

Nombre de participants : 35

### 1. Bienvenue et désignation des scrutateurs

Le Président ouvre l'assemblé générale 2023 du Centre Veveyse.

Il excuse Mme Christine Bulliard-Marbach retenue à une autre assemblée ainsi que Mme Marie-France Roth Pasquier clouée au lit avec une vilaine gastro : elle en est toute désolée !

Plusieurs personnes de notre section sont excusées, elles seront nommées dans le procès verbale.

D'autres personnes nous rejoindrons d'ici quelques minutes, comme M. François Genoud (préfet), M. Charles Ducrot (syndic de Châtel) et Mme Christine Varone (vice-syndique de Granges) : ils sont retenus à une assemblée extraordinaire du CO.

L'assemblée générale relate les faits importants de l'année écoulée. Depuis la dernière assemblée générale, nous avons le regret d'avoir perdu quelques membres et sympathisants de notre parti. Une pensée particulière pour Philippe Vuichard partit il y a quelques semaines : Philippe fut une personnalité de notre parti : syndic de Semsales, membre du comité, délégué cantonale. Le Président propose de se lever et de respecter 1 minute de silence en leur mémoire ainsi qu'à la mémoire de tous nos proches disparus.

- Selon les statuts, l'AG doit être convoquée au moins une fois par année. Pour des raisons de planning, vous avez reçu 2 convocations, le point 7 de l'ordre du jour ayant été ajouté. L'ordre du jour vous est le suivant :
  - 1. Bienvenue et désignation de scrutateurs
  - 2. Approbation du PV de l'assemblée du 5 mai 2022 (disponible sur <u>www.lecentre-veveyse.ch</u>)
  - 3. Rapport du Président et des députés
  - 4. Démissions et admissions au comité
  - 5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs
  - 6. Adoption du budget 2023
  - 7. Présentation puis validation de la candidature veveysanne au Conseil National
  - 8. Divers
  - 9. Clôture de l'assemblée

Après la partie officielle, notre invitée, Mme Isabelle Chassot, élue fédérale, prendra la parole.

L'ordre du jour ainsi que la convocation sont acceptés sans remarques.

Pour sa bonne marche, deux scrutateurs sont désignés, M. Alexandre Huwiller et M. Denis Grandjean.



### 2. Approbation du PV de l'assemblée générale du 5 mai 2022

- Le PV de l'assemblée 2022 est à disposition sur notre site internet depuis une 20ène jours. Dès lors, sa lecture vous est épargnée. Y a-t-il une objection dans l'assemblée à cette manière de faire ?
  - > Pas d'objection
- Comme ce n'est pas le cas, y a-t-il des remarques à formuler sur ce rapport ?
  - Pas de remarque
- Le Président demande que celles et ceux qui acceptent le PV de l'assemblée générale 2022 de se manifester à main levée ?

Pour : 35

Contre-épreuve : 0Abstention : 0

### 3. Rapport du Président

L'année 2022 a été marquée par 3 week-end de votations fédérales, sans élection, année plutôt calme. Sur 11 sujets bien différents tels que l'interdiction à l'expérimentation animal, la révision du droit de timbre, à l'élevage intensif, refonte de l'AVS, etc, la population suisse a suivi les recommandations du Centre 8x, ce qui montre que nos idées et valeurs sont bien suivies. Les dossiers du financement et de la réforme de l'AVS furent deux sujets âprement disputés, défendus par le Centre : ces 2 objets ont finalement passé de justesse (55.1 et 50.5%).

Pour notre parti cantonal, un changement a été apporté au niveau de la présidence : Mme Emmanuelle Kaelin s'est retirée et a été remplacée par M. Noam Rey. La nouvelle présidence se compose donc de son Président, M. Damiano Lepori et de 3 vices-présidents Mme Marie-France Roth Pasquier, MM Bruno Boschung et Noam Rey. Les statuts du parti ont été adaptés, principalement sur les questions des élections fédérales et sur la légitimité de la présidence. Un nouveau règlement des finances a également été élaboré et accepté par les délégués cantonaux.

Au niveau de la Veveyse, peu d'activités. Lors de notre dernière assemblée générale, en mai 2022, nous avons remercié Gabrielle Bourguet pour ses 30 ans de loyaux services à notre parti. Nous avons participé à la Bénichon des entreprises à Bossonnens, ainsi qu'au repas de soutien du FC Châtel. Comme à son habitude, le Centre était présent au marché de la Bénichon, encore merci à la section de Châtel pour l'organisation.

Je profite de rappeler que la prochaine grande échéance électorale sera en octobre-novembre 2023, où nous devrons réélir nos sénateurs et députés fédérales. Le défi de garder nos 3 élus du Centre sera important, il faut dès maintenant s'y préparer et y travailler.



### Mon rapport de député

Je poursuis avec mes activités comme député.

Durant l'année passée, j'ai appris le travail de député. Pas si facile de connaître tous les instruments parlementaires : postulat, motion, mandat, requête, initiative parlementaire, et autres résolutions. Le protocole est aussi à respecter. Pour m'aider dans les méandres administratifs et organisationnels du Grand Conseil, j'ai pu compter sur mon collègue et ami François qui connaît bien les rouages de la vie politique fribourgeoise.

L'autre difficulté est de connaître les forces politiques en présence. On constate assez vite les personnes clés, les personnes influentes : dans chaque groupe, il y a des ténors ! Les passes d'armes verbales sont parfois vives, certaines fois à la limite du correcte : lors de débordement, le Président a vite fait de rappeler à l'ordre les personnes incriminées !

Notre groupe est dynamique. J'apprécie la possibilité de débattre, de donner mon avis et de pouvoir à la fin voter selon mes convictions. Ce n'est pas le cas dans tous les partis!

Durant cette année, j'ai eu la chance de défendre les dossiers suivants :

- Le postulat sur la rémunération des juges assesseurs dans le canton de Fribourg
  - Ce postulat a été accepté, le CE devra revoir et augmenter la rémunération des juges assesseurs
- J'ai commenté le rapport de la Commission Interparlementaire des HES-SO, facile pour moi faisant parti de la commission en question.
- J'ai défendu la motion concernant les risques élevés de blackout électriques dans notre canton à moyen terme
- J'ai commenté et appuyé la loi sur la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (Fonds pour la Recherches et le développement)
  - Cette modification a été acceptée, la direction des HES-SO, ici présente, aura « officiellement » un budget supplémentaire pour des projets inter-HES

Faisant partie de la délégation intercantonale de la HES-SO, notre commission a eu le privilège de siéger au parlement vaudois : moins solennel que notre Hôtel Cantonal, mais belle réalisation.

Fait marquant : la dernière présidence de cette commission de Mme Celsa Amarelle le lendemain de sa non-réélection. L'ambiance était tendue, mais digne. Mme Amarelle a transmis les différents éléments puis a donné son congé.

Au sein de cette commission, nous avons également débattu sur une motion demandant au Conseil d'Etat de faire pression sur le Conseil Fédéral afin que la Suisse puisse réintégrer le programme de recherche Horizon Europe. Ce programme est très important pour le canton de Fribourg, car plusieurs projets à l'Université et l'Ecole d'ingénieurs risquent d'être déplacés dans d'autres pays européens.

D'autres activités sont en cours, je vous en reparlerai lors de la prochaine AG.

Merci de votre écoute et je passe maintenant la parole à François Genoud, l'autre député de notre parti.



#### 4. Démissions et admissions au comité

Aucune démission cette année, mais le comité recherche des personnes motivées pour nous épauler.

Le Président demande à l'assemblée qui aimerait participer au comité comme représentant d'une commune ou membre du bureau ?

#### Pas de candidat

Comme il n'y a pas de candidats, le comité va poursuivre la prospection et informera lors de la prochaine AG.

Le comité du Centre Veveyse se compose donc de la manière suivante :

#### Bureau Centre Veveyse:

Marc Pauchard, Progens
 François Genoud, Châtel-St-Denis
 Isabelle Gabriel, Attalens
 Sandra Birbaum (Bays), Châtel

Président et député
Vice-président
Caissière
Secrétaire

### Comité, représentants des cercles et communes

o Juan-Carlos Stella Membre, représentant section Attalens o Fabien Similion Membre, représentant section Châtel-St-Denis o Christine Varone Membre, représentant commune de Granges Sébastien Chaperon Membre, représentant commune Remaufens Rolf Scheuner Membre, représentant section Semsales Maxime Braillard Membre, rep. commune St-Martin et repr. JDC o Yannick Kilchenmann Membre, représentant commune La Verrerie À repourvoir Membre, représentant commune de Bossonnens À repouvoir Membre, représentant commune de Le Flon À repourvoir Groupement Le Centre 60+

Le Président demande à nouveau si dans l'entourage des participants présents connaissent des personnes intéressées à repouvoir un des 3 postes ouverts, d'en faire part au comité.

Pour respecter le formalisme de nos statuts, le Président demande d'approuver la composition de notre comité comme il est présenté à l'écran :

Le Président demande aux les personnes qui approuvent cette composition se prononcent par main levée

## A l'unanimité

- Contre épreuve
- Abstention ?



Nos comptes sont révisés chaque année. Le Président remercie d'ores et déjà les 2 vérificateurs qui ont accepté d'officier encore une année pour M. Volery et 2 ans pour M. Mesot. Afin de reprendre un rythme normal de tournus, il propose que nous élisions un membre suppléant. Celui-ci remplacera l'année prochaine le plus ancien des vérificateurs.

Est-ce que dans l'assemblée, une personne serait prête à officier comme membre suppléant à la révision des comptes ?

→ Rodolphe Pilloud se propose, il est nommé par applaudissement.

## 5. Comptes 2022 et rapport des vérificateurs

La caissière n'étant pas à l'aise pour parler devant l'assemblée, le Président le fait à sa place : elle est à disposition pour tout complément d'information :

## Compte courant:

Pertes et Profits	2022	2022 budget 2021		2020
	CHF	CHF	CHF	CHF
Cotisations district/membres	900,00	1 200,00	1 500,00	930,00
Cotisations députés	800,00	600,00	600,00	600,00
Cotisations du Préfet	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Cotisations des sections	1 350,00	1 350,00	1 350,00	1 350,00
Dons	20,00	150,00	365,00	110,00
Intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00
Indemnités d'initiative	0,00	0,00	0,00	0,00
Tombolas PDC canton	0,00	0,00	0,00	3 050,00
	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	-2 770,00 280,00
TOTAL DES RECETTES	5 070,00	5 300,00	5 815,00	5 270,00

Pas de grandes surprises en ce qui concerne les recettes, si ce n'est que nous avons eu moins de cotisations de la part des membres individuels.



Pertes et Profits	2022		2022 budget		2021		2020	
	CHF		CHF		CHF		CHF	
Assemblée	0,00		0,00		0,00		0,00	
Repas de l'automne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Manifestations / 60+	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais généraux								
Frais Poste + banque	-76,05		-65,00		-61,95		-51,55	
Courriers	-231,20		-300,00		-370,60		-20,00	
Matériel	-61,90		-100,00		0,00		0,00	
Frais AG	-810,00		-750,00		-664,15		-1 421,75	
Frais Comité	0,00		-200,00		0,00		0,00	
Relations Publiques / autre	-320,00		-150,00		0,00		0,00	
Internet "investissement"	0,00		0,00		-900,00		0,00	
Internet "récurrent"	0,00		-200,00		-145,40		-180,00	
Part. campagne fédérale	0,00				0,00		0,00	
Divers RC Le Centre	-100,00		-300,00		-100,00		-207,60	
	-	1 599,15	-2	2 065,00		-2 242,10		-1 880,90
TOTAL DES DEPENSES	-	1 599,15	-2	2 065,00		-2 242,10		-1 880,90

Pour les dépenses, similaire au budget, pas de surprises : année 2022 calme, donc peu de dépenses.

#### Bilan 2022

Bilan	31.12.2022		31.12.2021		31.12.2020	
Actifs	CHF		CHF		CHF	
BCF Club	13 668,70		9 943,05		18 370,15	
BCF Campagne	28 272,55		30 817,60		5 535,45	
Impôt anticipé	0,00		0,00		0,00	
Transitoires / Débiteurs	300,00		0,00		0,00	
Passifs						
Transitoires	-551,20		-2 541,45			0,00
Capital		38 219,20		23 905,60		20 516,50
Résultats de l'exercice		0,00		10 740,70		
		3 470,85		3 572,90		3 389,10
TOTAL	41 690,05	41 690,05	38 219,20	38 219,20	23 905,60	23 905,60

Après lecture de ces comptes, y a-t-il des questions ou besoin de clarification ?

- > Pas de question
- Le Président passe la parole au vérificateur, M. Jérôme Volery, pour son rapport qui demande d'accepter ces comptes et en donner décharge au comité.
- Le Président passe à l'acceptation des comptes 2022 comme présentés :

Les personnes approuvent les comptes se prononcent par main levée et en donne décharge à la caissière et au comité

- A l'unanimité
- Contre épreuve
- Abstention



## 6. Adoption du budget 2023

Le budget pour l'année 2023 se présente de cette manière, sans grand changement pour une année ordinaire.

RECETTES	CHF		CHF		
KEGETTEG	OTT	Assemblée	-1 000.00		
Cotisations district/membres	900,00		0.00 -1 000.00		
Cotisations députés	600,00				
Cotisations du Préfet	2 000,00	Manifestations / 60+	0.00 0.00		
Cotisations des sections	1 350,00				
Dons	50,00	Frais généraux			
Intérêts	0,00	Frais Poste + banque	-65.00		
Indemnités d'initiative	0,00	Courriers	-300.00		
Tombolas PDC canton	0,00	Matériel	-100.00		
	0,00 0,00	Frais AG	-500.00		
		Frais Comité	-200.00		
		Relations Publiques / autre	-150.00		
		Internet "investissement"	0.00		
		Internet "récurrent"	-200.00		
		Part. camp. élect. fédérales	-2 000.00		
		Divers RC PDC	-100.00		
			-3 615.00		
		TOTAL DES DEPENSES	-4 615.00		
TOTAL DES RECETTES	4 900,00	Résultat courant	-715.00		
		Campagne 2021 frais	0.00		
		recette	0.00 0.00		
		<u></u> .			
		Résultat annuel	-715.00		

Commentaire du Président: nous avons budgétisé 2'000.- pour une participation à la campagne fédérale de cette année et 1'000 pour une assemblée ou événement extraordinaire en relation avec ces élections fédérales.

- Le Président demande s'il y a des questions ? Pas de question de l'assemblée.
- Le budget est accepté à l'unanimité des personnes présentes à mains levées.
  - A l'unanimité
  - > Contre épreuve ?
  - > Abstention?

Le Président informe que le financement du parti cantonal est en cours d'analyse et de réorganisation : comme le loto et la tombola ne sont plus organisés, il faut trouver de nouvelles recettes. Les sections seront probablement mises à contribution, nous verrons ça pour l'année prochaine.



- 7. Présentation puis validation de la candidature veveysane au Conseil National
  - Présentation de François Genoud de Granges
  - Présentation de Audrey Paquier Dewarrat de Châtel-St-Denis
  - Laetitia Reynaud, présidente du Centre Glâne, nous fait part du soutien de sa section aux candidats veveysans.

Les candidatures de M. François Genoud et Mme Audrey Pasquier-Dewarrat sont validées par acclamation.

#### 8. Divers.

- Avant de donner la parole à notre président cantonal, j'aimerais vous rappeler l'assemblée importante pour notre parti le 11 mars à Marly :
  - Le matin aura lieu l'assemblée des délégués où nous validerons la liste principale pour les élections fédérales
  - L'après-midi, ouvert à toutes et tous, les assises de notre parti

Venez nombreux!

- Concernant les élections fédérales, des listes apparentées sont en cours de création. Ces listes nommées « Liste génération » seront principalement constituées jeunes (JDC) et ancienne « gloire » de notre parti. Dès lors, ne soyez pas surpris de voir des noms connus sur ces listes.
- M. le Président cantonal donne son avis et ses recommandations de vote

Notre vice-président adresse quelques mots afin de remercier comme il se doit notre Président Marc pour son engagement et son travail.

Le Président clot cette assemblée à 21h05 passe la parole à Mme la Sénatrice Isabelle Chassot